

PV du CA du 30/11/13
Hôpital Pitié Salpêtrière - Salle Cernéa (9h30-17h)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
 Année 2014

PRESIDENT
Pr Franck BOUTAULT
 0 561 772 397

PREMIER VICE-PRESIDENT
Pr Pierre BRETON
 0 478 861 937

PAST-PRESIDENT
Dr Lotfi BENSLAMA
 0 607 858 145

SECRETAIRE GENERAL
Dr Xavier POUYAT
 0 247 611 630

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
Dr Blandine RUHIN
 0 686 731 349

TRESORIER
Dr Patrick Yves BLANCHARD
 0 139 623 562

TRESORIER ADJOINT
Dr Pierre SABIN
 0 685 810996

Pr Cyrille CHOSSEGROS
 REDACTEUR DE LA REVUE

Pr Joël FERRI

Pr Hervé BENATEAU

Dr François CHEYNET

Dr Pascal DELCAMPE

Dr Jean-Pierre FUSARI

Pr Christophe MEYER

Dr Christian PAULUS

Dr Benoît PHILIPPE

Dr Gérard POUIT

Pr Narcisse ZWETYENGA

www.sfscmfco.fr

MARYSE CUROT
 ASSISTANTE DE DIRECTION
 EMAIL : CONTACT@SFSCMFCO.FR
 TEL : 06 81 83 38 37
 6, RUE DE LA CONTRIE
 44100 NANTES

Membres présents

Hervé BENATEAU	Jean Pierre FUSARI
Lotfi BENSLAMA	Christophe MEYER
Patrick Y. BLANCHARD	Christian PAULUS
Franck BOUTAULT	Gérard POUIT
Pierre BRETON	Xavier POUYAT
François CHEYNET	

Membres excusés

Cyrille CHOSSEGROS	Blandine RUHIN
Pascal DELCAMPE	Pierre SABIN
Joël FERRI	Narcisse ZWETYENGA
Benoît PHILIPPE	

1. Mot du secrétaire

Le secrétaire général, le Dr Xavier Pouyat prend la parole pour remercier le Pr Franck Boutault de son congrès, qui a été des plus intéressants, et de sa présidence, consensuelle et diplomatique. L'ensemble des membres du CA approuvent et applaudissent.

2. Approbation du PV du CA du 29/06/2013 et du 18/09/13

Les deux PV cités sont validés et seront postés sur le site web.

3. Précision sur les rôles et composition des comités techniques et scientifiques des congrès (X. Pouyat)
Dates du congrès 2016

Rappel de la composition des différents comités congrès qui est inscrite dans les statuts de la société :

Article 10^e : Commission d'organisation technique du congrès

La commission d'organisation technique du congrès est composée au minimum du président de la SFSCMFCO qui la dirige, du secrétaire général, du trésorier, de la secrétaire de l'association. Elle a en charge l'organisation technique du congrès ou des autres manifestations organisées par la SFSCMFCO, charge dont elle doit rendre compte au conseil d'administration.

Article 10d : Commission d'organisation scientifique du congrès

La commission d'organisation scientifique du congrès est composée au minimum du président de la SFSCMFCO qui la dirige, des deux vice-présidents, du rédacteur en chef de la revue, du responsable de chaque chapitre scientifique, d'un représentant de chaque composante, hors la

présente association, du Conseil National Professionnel de Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale.

Rappel des dates du Congrès Européen (EACMFS) :

- Prague du 23 au 26 septembre 2014
- Londres du 13 au 16 septembre 2016

Date du congrès SFSCMFCO à Lyon en 2015 : **16, 17, 18 et 19 septembre 2015**

Date du congrès SFSCMFCO à Lyon en 2016 préalablement choisies : du 9 au 12 octobre 2016

X. Pouyat avait proposé de commencer le congrès annuel le dimanche avec le pré congrès et la séance de DPC le mercredi matin, le dîner de gala aurait lieu le lundi soir et le cocktail le mardi soir en clôture. Cette proposition avait été entérinée par les membres du bureau pour 2016.

Depuis cette réunion du 30/11 ces dates ont évolué du fait des disponibilités du Centre du Congrès de Lyon et les dates définitives du congrès 2016 seront : **2, 3, 4 et 5 octobre 2016.**

F. Cheynet a choisi son thème pour 2016 : *l'ATM, Chirurgie orthognatique, Ventilation et Croissance*. P. Breton donne son aval et trouve que c'est un excellent sujet. PY. Blanchard pense que cela peut faire l'objet d'une recommandation. Les kinésithérapeutes seront présents à ce congrès.

4. Retour 49^{ème} congrès (comptes – exposants) F. Boutault

Le président F. Boutault a comparé les chiffres de 2011, 2012, 2013 et il attribue la chute des inscrits de cette année en partie au fait de l'absence d'inscription des kinésithérapeutes et aides soignantes, et également au phénomène d'usure induit par une troisième année consécutive à Versailles.

C. Paulus pense qu'il serait utile de questionner les libéraux absents sur la cause de leur défection, JP. Fusari suggère d'alterner les sujets (techniques et autres), G. Pouit insiste sur la durée du congrès annuel : 3 jours c'est trop long pour l'activité des libéraux, 2 jours sur un seul sujet seraient préférables pour ne pas se disperser parmi de multiples communications sur des thèmes divers.

F. Boutault répond qu'il est nécessaire de faire la différence avec un congrès monothématique. Concernant le 49^{ème} tous les chapitres ont travaillé sauf la chirurgie humanitaire ; certains ont très bien fonctionné et il y a eu une grande participation pour les tumeurs bénignes et la traumatologie.

X. Pouyat souhaiterait un récapitulatif des missions humanitaires et sur ce qui se fait en ce qui concerne le handicap. H. Bénateau propose de contacter Pierre Seguin pour ce travail. L. Benslama suggère d'en faire une page sur le site. P. Breton annonce que 2015 étant centré sur la pédiatrie, ce chapitre portant sur l'humanitaire sera donc en évidence en plus cette année là.

G. Pouit pense que l'AFDS pourrait co-organiser 1 ou 2 journées humanitaires avec P. Goudot. PY. Blanchard répond que ce partenariat serait possible mais la coordination pour recueillir et centraliser les données serait difficile. H. Bénateau pense que les communications sur l'humanitaire devraient pouvoir s'intégrer dans les autres chapitres.

Avis du Pr Boutault sur son congrès :

Points positifs :

- le programme scientifique, et notamment la présentation du rapport consacré à la chirurgie assistée par ordinateur,
- la qualité des intervenants
- les sujets traités,
- la convivialité des repas, occasion de se rencontrer et discuter, l'équilibre entre les 2 salles, le regroupement des exposants.

Points négatifs :

- les e-posters (cette méthode est maintenant abandonnée dans d'autres congrès) : en général ils se sont avérés de mauvaise qualité cette année et sans valeur scientifique.
- le non respect des horaires : ½ h, ¾ h et même 1h de retard, il aurait fallu être plus directif, c'est un problème récurrent de tous les congrès. On évoque la possibilité d'utiliser un affichage avec timer (validé pour Lyon avec

clignotant vert, orange et rouge). X. Pouyat incrimine les modérateurs responsables de la séance, PY Blanchard cite les plasticiens et leurs communications de 3 ou 6mn avec un compteur placé devant l'orateur. JP. Fusari évoque également le retour tardif des congressistes dans les amphithéâtres.

Une tâche à ajouter aux hôtes et aux lieux des congrès : faire des rappels de micro pour les reprises des communications dans les salles.

- les fuites du samedi : X. Pouyat propose de commencer les congrès un dimanche par le pré congrès, les labos seront présents le lundi et mardi.

L. Benslama parle du contenu du samedi qui est décisif pour que les congressistes restent sur place ; les orateurs étaient pourtant de haut niveau pour la chirurgie ambulatoire le samedi matin et cependant contestés dans certains commentaires post congrès.

En revanche l'idée de décaler les pauses restent bonnes et à réutiliser

- la crispation de certains exposants dont Stryker (mécontentement de l'emplacement et symposium raté à cause du retard des communications), Anthogyr, 2S Concept (symposiums).

(STRYKER : crise, budget global en publicité : moins de 6%, coupe sombre dans les budgets de communication).

PY. Blanchard résume :

Pour les praticiens qui se déplacent 3 jours, les workshops sont importants, mais les congrès sont habituellement trop denses, les congressistes traînent.

Concernant les horaires effectivement les raisons de critiquer sont valables mais il faut se rappeler que les exposants sont des éternels insatisfaits, il y aura toujours des remarques. Force est de constater qu'il y a moins d'argent, il faut augmenter le nombre d'exposants et baisser les prix.

- la retransmission vers l'outre mer : F. Boutault reconnaît qu'il est resté un peu en dehors de cette prestation et n'en voit pas l'intérêt. La retransmission de l'amphi Richelieu a eu lieu dans le service de stomatologie du Pr Nadia Mansouri à Marrakech et elle s'est bien passée (une courte interruption rapidement réparée)

Pour L. Benslama c'est très important ; la société française doit avoir un rayonnement pour la Tunisie, le Maroc et tout le Maghreb. La question reste posée pour le futur : Afrique Noire ? Algérie ? Côte d'Ivoire ?

Le trésorier ouvre deux discussions : il est important d'enregistrer pour podcaster, faut-il retransmettre ou non, et si oui une structure représentative dans le pays choisi est nécessaire avec un interlocuteur identifié et motivé.

La mise à disposition des podcasts sur le site internet et leur conservation s'avèrent compliquées ; l'hypothèse de l'implication des responsables des chapitres est vite abandonnée car le tout demande beaucoup de temps et d'énergie.

JP. Fusari ajoute que tous les orateurs doivent signer une autorisation.

Néanmoins la possibilité de les visionner sur le site web serait très positive pour le site lui-même et la société et apporterait une valeur supplémentaire.

Lotfi cite la communication 2012 d'H. Bénateau et R. Bernard qui restera un moment d'anthologie ; il serait dommage de laisser les communications de valeurs en publication papier seulement.

X. Pouyat propose d'envoyer un courrier aux responsables des chapitres, il faudra trouver un moyen de télécharger avec les informaticiens et déterminer le coût de l'opération. C. Meyer parle des universités qui enregistrent habituellement et L. Benslama rajoute que c'est le mode de transmission des connaissances générales. Les universités sont citées comme exemple.

Rappel : en 2012 le prestataire NetDirect avait donné gratuitement l'enregistrement des communications retransmises en Tunisie, en 2013 cette option de Replay n'étant pas gratuite n'a pas été reconduite et le coût total de la retransmission au Maroc a été de 4400 € dont 1840 € de travail en amont (contact, prise de rv, captation, acquisition)

- le bilan financier : il est assez médiocre pour le 49^{ème}, poursuit le président. Le trésorier P.Y. Blanchard remarque que certaines dépenses sont spécifiquement induites par le palais des Congrès de Versailles

Points discutables :

- Rapport du congrès : la présentation était bonne et l'essentiel des communications propices à faire un rapport de congrès ; cependant les règles éditoriales sont très difficiles. F. Boutault pose la question du motif à continuer à traiter avec Elsevier Masson et d'avoir un rapport à part.

L. Benslama répond que ce rapport permet à la revue de continuer d'exister, la fait vivre ; le thème est choisi par le président. Les contraintes éditoriales ne sont pas particulières à Elsevier Masson mais à toutes publications scientifiques.

Le coût d'un numéro cartonné serait de 14 000 €, il aurait l'avantage de servir pendant des années.

P.Y. Blanchard s'interroge sur plusieurs points : quels sont les bénéficiaires des royalties (auteurs : 6% environ), le nombre d'exemplaires qui est à prendre en compte, et il rappelle aussi que la possibilité d'un autre éditeur que Masson avait déjà été évoqué lors des réunions.

- Le décalage des pauses est à pérenniser
 - Intégration définitive des séances DPC
 - La liste des tâches avec élaboration des documents (flyers) serait à redéfinir
 - L'édition du programme, des abstracts a été laborieux : il y a eu onze allers retours entre l'infographiste et le président.
- Le papier glacé du livret des abstracts était inutile note le président. Les prévisions de la durée des communications ont été bonnes mais non respectées.
- Le site internet reste problématique

APPROCHE LYONNAISE : P. Breton

- pas de e-posters mais des posters traditionnels ; la cellule congrès les imprimera tous au même format (moyennant un coût correct), les affichera sur le plan d'exposition où ils seront bien répartis.
- Les abstracts refusés en communication orale seront mis en posters.
- non respect des horaires : utilisation du timer
 - fuites du samedi : une séance esthétique attractive est prévue au programme
 - crispation des exposants : un effort sera fait sur les tarifs des locations, les horaires seront respectés, la surface d'exposition est immense, il n'y pas de limite, les ateliers seront moins chers.
 - retransmission Outremer, podcasts : discussion
- P. Breton est hésitant pour la télétransmission en direct mais adhère au projet d'offrir 4 à 5 h de podcast sur le site web de la société, sur un sujet choisi lors du congrès, par exemple « la chirurgie orthognatique » avec P. Bouletreau.
- Concernant le rapport du congrès, il est bien avancé indique P. Breton. H. Bénateau suggère de le faire éditer avec couverture cartonnée, ce qui permettrait de le diffuser plus largement, de mieux le faire connaître (dimension commerciale autre)
 - Il y aura 2 séances programme DPC à Lyon

Pour le congrès de Lyon le comité scientifique et le comité technique sont bien définis. P. Breton rappelle la réunion des exposants le 12 décembre à l'université. Il a diminué les tarifs de leur participation concernant les locations d'emplacement et les ateliers.

Les droits d'inscription sont confirmés : le tarif sera augmenté pour les congressistes qui s'inscrivent sur place, les tarifs minorés seront déterminés selon le pays d'origine de l'inscription vraisemblablement ou par un comité qui accordera une bourse pour le demandeur.

Concernant la diffusion du congrès de Lyon les Hospices Civils ont une cellule de communication.

5. Point sur le DPC et nomination de 2 membre représentant la société auprès du CNP

- 1° Décision d'un don unique à Maxilloform de 500€ pour un démarrage de trésorerie demandé aux trois associations fondatrices et décidée à l'AG de Maxilloform du 19/09/2013
- 2° Convention générale de fonctionnement à confirmer avec l'association Maxilloform

Ces 2 items sont validés par l'ensemble des membres du CA présents.

Historique du CNP : en 2012, P. Goudot avait démissionné, I. Barthélémy était d'accord pour le remplacer mais J. Ferri a été élu. C. Chossegros et J. Ferri sont donc les représentants du Collège au CNP.

JP. Fusari représentant de la société au CNP doit démissionner depuis son implication dans MAXILLOFORM.

Un appel à candidature doit être fait pour élire 2 représentants qui devraient être des hospitaliers universitaires car il y a déjà beaucoup de libéraux.

Le CNP a un rôle non négligeable, étant le représentant de toutes les instances. J. Ferri a eu plusieurs discussions avec le ministère et les caisses de sécurité sociales. L. Benslama ajoute qu'un représentant a un rôle majeur que lui n'a pas joué ; l'équilibre entre HU et libéraux est important.

PY. Blanchard est partie prenante du CNP et il précise que la finalité de cette instance est bien l'unité de la profession. Le nombre de représentants libéraux étant respecté il est nécessaire d'avoir une parité universitaire. Les candidatures seront identifiées parmi les gens intéressés conscients de la tâche qui les attend, qui n'est pas de la figuration mais bien un rôle important auprès des autres spécialités.

Le problème avec le CNP reste que les membres ne se réunissent pas et que la communication se fait uniquement par mail. L. Benslama le regrette et insiste sur le rôle fondamental du CNP pour l'avenir, F. Boutault suggère d'en parler à C. Chossegros.

Les candidats pressentis sont : M. Brix, F. Boutault, P. Goudot, I. Barthélémy. La décision sera prise au prochain CA.

L'OGDPC a pris 6 mois de retard pour la mise en place des programmes DPC mais c'est en cours de validation.

CSI : Commission Scientifique Indépendante

Maxilloform démarre au 1^{er} janvier, date à laquelle sera mise en place un planning de sessions de DPC, il y a de nombreuses demandes par diverses structures de formation.

Le DPC comporte 4 phases :

- le volet cognitif
- le volet d'évaluation des connaissances
- le volet d'évaluation des acquisitions qui suit le volet cognitif
- le financement

Maxilloform est une association loi 1901, et afin de démarrer il est demandé aux trois instances fondatrices la somme de 500 € chacune ce qui **est adopté à l'unanimité**.

Définir la validité scientifique des programmes reste une très grosse responsabilité pour Maxilloform et la société, précise PY. Blanchard.

Il faut faire un ajout dans le règlement intérieur : définir les rapports entre Maxilloform et la SFSCMFCO.

Les membres présents au CA remercient JP. Fusari pour ce travail. Un CA de Maxilloform est organisé dans la salle Cernéa juste à la suite de cette réunion, de 16h30 à 19h30.

6. Retour de la réunion de novembre avec la DGOS et nomination de 2 délégués représentant le CA auprès de l'AFCA (B. Ruhin, X. Pouyat, F. Boutault)

Méthodologie de travail appliquée :

- groupe homogène de malades, typologie des patients (dans la maxillo c'est très hétérogène)
- travail par classification en GHM ou par acte (difficile)
- proportion d'actes (en GHM ou en actes individuels) en ambulatoire : les objectifs atteindraient 50% des actes chirurgicaux en ambulatoire avec une espèce de contractualisation. La proportion attendue concernant la spécialité est de 80%.

Aparté de X. Pouyat qui précise que l'extraction dentaire est en GHS médical et non pas chirurgical.

PY. Blanchard sollicitera la Fédération des Spécialités Médicales pour représenter la société avec F. Cheynet.

Il faudrait réintégrer les TIPS dans les GHS (ils avaient été obtenus en moratoire pour une durée de un an), les chiffres pour les plaques d'ostéosynthèses sont discordants. Des corrections dans les groupes d'actes peuvent être apportées et une nouvelle maquette des GHM doit être définie (les scinder en deux groupes et sous groupes). Idéalement il faudrait une refonte globale des GHM concernant la spécialité.

F. Cheynet apporte une précision au sujet des plaques, il a discuté du matériel d'ostéosynthèse avec des fournisseurs : on leur demande une baisse de 5% cette année et 9% l'année prochaine. Certaines sociétés vendent trop cher leur boîte, d'autres font des remises importantes ; il est certain que les sponsors seront moins nombreux à l'avenir, certaines sociétés envisagent de quitter la France, les budgets recherche sont diminués.

PY. Blanchard représentera la société auprès de l'AFCA et un autre membre sera choisi au prochain CA (voir avec B. Ruhin qui est trésorière au bureau de cette association).

7. Recommandation 2014 - Françoise Saint-Pierre

La place des orthèses d'avancée mandibulaire dans la prise en charge du SAHOS : la proposition et le devis (chiffré à 13 000 €) ont été validés et le chèque de l'acompte de 30% sera envoyé.

S'il existe déjà des recommandations sur l'apnée du sommeil, la plus récente reste la plus valable et cette recommandation sera celle de la société, ce qui confirme la nécessité d'en rédiger.

PY. Blanchard revient sur la procédure compliquée d'entente préalable de ces actes : pour le remboursement elle doit être établie par un pneumologue qui délègue un autre praticien.

Il préconise une position presque syndicale au delà des propos scientifiques (contre l' HAS, sécurité sociale, pneumologues et ORL).

Préciser les promoteurs du projet et les personnes à associer au groupe de pilotage : le groupe de travail qui accompagnera G. Bettega sera composé de P. Breton, JP. Fusari (Lyon), et la phase de relecture sera assurée par F. Lauwers (Lille) et C. Paulus (Lyon). Le comité de pilotage avait été constitué avec P. Breton, J. Ferri, P. Goudot et F. Saint-Pierre. Une première réunion est organisée à La Salpêtrière le 11 avril 2014.

Question posée : comment diffuser les recommandations ?

Le rôle de la SFSCMFCO en tant que société savante, est de produire des recommandations et de les diffuser

Chronologie : - sujet à déterminer (un sujet = une recommandation)

- promoteurs :

- qui commandite ? le CNP, l'AFDS et la SFSCMFCO
- qui paye ? l'AFDS et la SFSCMFCO à 50%

Des sujets sont proposés :

- sur les ATM pour 2016 par F. Boutault (« Intérêts des examens complémentaires dans les ATM », « Place de la gouttière de suroclusion dans le SADAM »),
- sur l'antibioprophylaxie dans l'endocardite infectieuse par L. Benslama,
- « Indications-modalités d'utilisation d'un packing » par X. Pouyat et « Chirurgie ambulatoire par rapport à la spécialité ».

F. Boutault préconise de faire une pré-étude pour l'élaboration d'une Recommandation et de son coût sans F. Saint-Pierre, de solliciter un interne pour la préparation d'une thèse.

F. Boutault commente le travail sur les bisphosphonates qui n'a pas été fait à fond ; il n'y a pas eu de retour sur l'étude de B. Ruhin.

P. Breton ajoute que le recensement demandé s'avère difficile, le recueil des données est problématique et très peu rempli. Faut-il demander à B. Ruhin de simplifier la fiche ? Ce travail est pourtant important, c'est un problème de santé publique.

PY. Blanchard note une fois de plus que la communication est absente : « il faudrait identifier dans nos structures, un groupe de personnes servant à communiquer ». X. Pouyat insiste sur le travail de la cellule de communication et la stratégie de communication.

8. Détermination des dates des prochaines réunions

Il a été décidé après concertation des membres présents des dates suivantes pour les CA de 2014 :

1^{er} février : Salpêtrière

04 avril : Besançon (15h -20h)

14 juin : Salpêtrière

17 septembre : Lyon Centre des Congrès

06 décembre : Salpêtrière

Un courrier a été fait au Pr P. Goudot pour le prêt de la salle Cernéa les 1^{er} février, 14 juin et 6 décembre 2014.

9. Point sur la Journée de printemps 2014 (C. Meyer)

Concernant la diffusion de cette journée, C. Meyer a prévu une communication avec les médias tels FR3 et l'Est Républicain. L. Benslama contactera le président et le secrétaire du Collège National des Généralistes, le Quotidien du Médecin et la revue Prescrire.

Localement, la Société de Médecine de Franche Comté sera invitée, les Unions Régionales des Professionnels de Santé seront averties, de même que l'Union des Jeunes Chirurgiens Dentistes. F. Cheynet a les coordonnées de l'UNAFOR, l'Information Dentaire. L'Association d'Oncologie sera présente.

Le laboratoire Pierre Fabre participera ce qui est très appréciable pour cette journée, car il est en relation avec un très grand nombre de dentistes.

D'autres sociétés seront à inviter : MERCQ, HERBIAT, GARDAZIL, BIOLITEC, Les Cigarettes électroniques.

Parmi les différentes tâches à effectuer le matériel sur place sera à recenser : tables, rallonges électriques, prises de courant.

Le programme s'établit : il y aura un histologiste, L. Benslama fera un topo sur la nomenclature et les lésions malignes, C. Bertolus sur l'épidémiologie et H. Bénateau, avec A. Chatelier, communiqueront sur le dépistage et diagnostic précoce.

Des TP seront organisés l'après midi (ateliers dentistes) avec J. Dichamp sur les prothèses maxillo-faciales (2 cas cliniques).

(Aparté de X. Pouyat qui intervient pour rappeler qu'il faudrait prévoir de la PMF dans les prochains congrès).

Au cours de cette journée de Printemps, P. Breton (avec ses assistants) fera un rappel rapide du référentiel national de prise en charge des cancers de la cavité buccale, d'autres sujets se mettent en place : optimisation de résection, technique d'imagerie, traitement alternatif de la chirurgie, optimisation de la radiothérapie, reconstructions fonctionnelles, prise en charge des séquelles des SAOS, etc ..

10. Point sur le site internet

Il est clair que le site actuel ne donne pas satisfaction (refaire l'architecture ?). Une réévaluation sera faite dans 6 mois. Le coût mensuel de l'informatique est de 502 € (ttc) actuellement.

11. Questions diverses

- . Nouveaux membres

Novembre	2013		NOUVEAUX ADHERENTS		
NOM	PRENOM	exercice	PARRAINS	VILLE	PAYS
ANGOULANGOUL	Ghislain Severin Ernest	PH	P.Y BLANCHARD -JP MENINGAUD	Pointe Noire	Congo
BEOGO	Rasmane	CCA	P BOULETREAU-F.CHEYNET	Bodo Dioulasso	Burkina Faso
BISSA	Haefeteguena Christophe	CCA	L BENSLAMA - N ZWETYENGA	Lome	Togo
HUGUET	Pierre Emmanuel	INTERNE	P JAMMET- J YACHOUH	Montpellier	France
KUN-DARBOIS	Jean Daniel	INTERNE	D GOGA-B LAURE	Angers	France
LEVASSEUR	Julie	INTERNE	X.A MOMMERS - N ZWETYENGA	Dijon	France
MARZLOFF	Ide	INTERNE	X.A MOMMERS - N ZWETYENGA	Dijon	France
SALVATORY	Pietro	PH	P BRETON - F BOUTAULT	Milan	Italie

Tous ces membres ont été validés en tant que membres provisoires (jusqu'à l'Assemblée générale de 2014).

- . Revues étrangères : liste et proposition à valider (urgent pour **Sciences Direct**)

La liste des revues diffusée aux membres du CA en amont de la réunion a été acceptée et le devis d'abonnement aux revues de Sciences Direct Elsevier a été accepté, montant pour 2014 : 8162 €

- . Disparition de certains actes à la nomenclature (voir mail dr J. Dichamp) : à discuter
- . Retour sur la journée du 25 septembre à La Salpêtrière : Dépistage KC oral (L Benslama)

Ces derniers points seront remis à l'ordre du jour du prochain CA ainsi que les suivants :

.Partenariat FFO à redéfinir

Fin de la réunion à 17h.